

Compte rendu du conseil d'école élémentaire Mardi 10 mars 2015

Etaient présents :

Mme BILIEU, maire adjoint commission scolaire

M. MIQUEL, directeur du centre de loisirs.

Mme GROSSOT, référente scolaire à la mairie.

Mmes BATAILLE, GAGNEAU, RONDI, parents d'élèves FCPE

Mmes GUENARD, LEGER, CRIQUI, FARJAUDOU, NASSE, RAMBAUD, ROMEU, HORN et EVEILLARD enseignantes

Mrs BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES enseignants.

Mme SAPIR, directrice de l'école élémentaire

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2014

Mme Saper remercie la mairie pour les travaux et autres demandes faites depuis le dernier conseil d'école, notamment la pose de *l'occultant sur le grillage de la grande cour*. Néanmoins, celui-ci ne résout qu'un problème (le passage d'objets par le grillage) mais les parents d'élèves restent à cet endroit car l'occultant reste peu efficace : il n'est pas assez haut et de toute façon transparent. Mme Bilien explique que la mairie n'avait pas beaucoup de choix (autres occultants trop fragiles) et que le prolongement de la haie n'est pas possible car celle-ci avait été retirée à cause d'incendies provoqués à cet endroit, proche du CLE.

Quelques autres points restaient en attente de réponse :

Nettoyage des bacs à fleurs pour le projet de jardin pédagogique de Mme Romeu : Mme Bilien pensait que cela avait été fait, elle va le rappeler aux services techniques.

Installation d'un portail entre la petite cour et la grande cour pour faciliter la circulation entre la maternelle et la cantine ou la grande cour : il est prévu sur le budget 2015, voté le 7 avril, il sera donc commandé après cette date.

Remplacement des fenêtres de Mme Farjaudou et du bâtiment des CM2 : Une enveloppe budgétaire « travaux » permettant ces remplacements sera votée sur le budget de cette année. Pour le bâtiment des CM2, une réflexion plus approfondie doit être menée car le local en lui-même doit être changé.

Travaux de réfection de la petite cour : ils sont prévus cet été.

D'autre part, suite au dernier conseil d'école, la ***convention avec la cité Bethléem*** a été signée. Elle prévoit l'accueil d'enfants dans la mesure des possibilités de l'école.

2) PERSPECTIVES RENTREE 2015:

↳ Réforme rythmes scolaires :

Une commission de suivi des rythmes scolaires s'est réunie le lundi 12 janvier.

Le but était de faire un premier bilan de cette réforme depuis sa mise en place en septembre.

Pour résumer les conclusions de cette réunion, les horaires sont considérés comme bénéfiques par tous concernant les apprentissages des enfants. Les quelques problèmes soulevés ont trouvé leur solution (collation autorisée à 10h, place des récréations...).

Dans la mesure où le bénéfice de cette réforme pourra être véritablement jugé quand tout le dispositif sera effectif (NAP comprises), il a été décidé d'arrêter de parler des horaires pour enfin se consacrer à l'organisation de "l'après école" : ce sera donc le sujet de la prochaine commission qui aura lieu mardi 17 mars.

Mme Bataille précise qu'il a été dit, par les membres de la FCPE, qu'ils se réservaient le droit de proposer de nouveaux horaires, ce qui a été fait par la distribution de tracts devant l'école avant les vacances de février. Les enseignants présents lors de cette commission répondent que la conclusion de la commission du 12/01, écrite dans le compte-rendu, validée par tous, indiquait que les horaires étaient maintenus pour l'année prochaine car il fallait déjà mettre en place les NAP avant de vouloir tout changer.

Il est aussi expliqué que les enseignants ne sont pas contre un changement d'horaires si celui-ci est demandé par une majorité de familles, et laissent la mairie décisionnaire comme souhaité dans le tract. Ils estiment tout de même qu'il serait bien de ne pas remettre en cause ce qui est fait à chaque

commission depuis plus de 2 ans et rappellent, comme précisé précédemment à la FCPE, que le seul véritable décisionnaire est le Directeur Académique.

↳ **Effectifs de l'école** : L'école compte actuellement 246 élèves répartis sur 10 classes.

Les effectifs pour la rentrée 2015 devraient nettement augmenter puisqu'il y a 42 CM2 susceptibles de partir au collège et 66 GS susceptibles d'entrer au CP. Et une inscription vient d'être faite par Mme Sapir. La prévision d'effectifs est donc de 271 élèves.

Concernant les effectifs de CP, certains parents de GS s'inquiètent déjà au sujet du nombre d'élèves par classe. Mme Sapir précise qu'il est évident qu'il n'y aura pas de classes de CP avec des effectifs aussi importants que cette année en GS. Une structure d'école appropriée sera choisie.

↳ **Inscriptions CP et livret d'accueil** : une réunion avec visite de l'école et buffet apéritif aura lieu le samedi 11 avril au matin (de 10h à 12h). Les parents pourront rencontrer l'ensemble de l'équipe pédagogique, visiter l'établissement, découvrir quelques spécificités de l'école élémentaire. L'élue à la commission scolaire et les parents élus FCPE sont évidemment invités pour se présenter et assister à la réunion.

Ce 11 avril, les parents pourront valider l'inscription de leur enfant dans notre école élémentaire en rapportant le document joint à l'invitation.

Cette réunion concerne également tous les parents des nouveaux élèves pour la rentrée 2015.

Un **livret d'accueil** fait par la FCPE en collaboration avec les enseignants sera donné lors de cette réunion. Mme Sapir remercie les parents FCPE pour leur aide.

Mme Bilien informe les membres du conseil que la mairie souhaite mettre en place un livret « scolaire/périscolaire » répertoriant toutes les informations nécessaires aux parents ayant des enfants à l'école. Il sera donné chaque année aux parents et/ou publié sur le site de la mairie.

↳ **Réunion collège** : Une réunion d'information concernant les langues au collège aura lieu le mardi 17 mars à 18h à l'école, dans les classes de CM2. Il n'y a pour l'instant pas d'information concernant les portes ouvertes.

3) PROJET D'ECOLE :

↳ **Projet 2015 - 2018** : Les enseignants commencent à travailler sur la rédaction du nouveau projet d'école qui sera mis en place en septembre 2015 pour 3 années.

Les actions principales seront choisies en fonction du bilan du projet actuel et des résultats des élèves dans les différents domaines de l'école.

↳ **Stage de remise à niveau** : Il se déroulera du 20 au 24 avril (1^{ère} semaine des vacances) pour les CM, le matin de 8h30 à 11h30 ou de 9h à 12h selon les écoles, mercredi inclus. Mme Bilien informe que la municipalité accepte d'accueillir ce stage dans notre école et mettra à disposition jusqu'à 4 classes. Les lieux de stage seront décidés par l'Inspection.

4) ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

↳ **Conseil des enfants**: Le 1^{er} a eu lieu le 15 janvier avec pour thème « le règlement de la cour ». Matthieu Miquel était présent afin d'apporter des réponses aux enfants quant aux temps périscolaires. Il a expliqué que les règles appliquées sur les temps de cantine et garderie sont les mêmes que celles de l'école. Le 2^{ème} conseil se tiendra le vendredi 20 mars, les délégués seront amenés à apporter les bilans, remarques, propositions pour la fête de l'école.

↳ **Sport, projets, sorties**:

Photo classe : le jeudi 26 mars après-midi

Lire c'est partir : du 30 mars au 3 avril avec une vente ouverte aux adhérents BCD le vendredi de 15h15 à 19h.

Rencontre Scola tennis : le 31/03 pour les CM2 et le 2 avril pour les CM1 à Ste Geneviève des Bois.

Mme Sapir remercie le club de tennis pour la mise à disposition des terrains pour les entraînements.

Défi maths : le 15 mai

Rencontre Scola foot : le 18 mai à Boissy

Cross : prévu le vendredi 29 mai. Les enseignants demandent toujours les mêmes aménagements et matériels (le courrier habituel a été envoyé à M. Le Maire et M. Le Dû)

Randonnée USEP : le 28 mai (pour les CP) et le 1^{er} juin (pour les CE1, un CE2 et un CM1).

👉 **Fête des enfants** : elle aura lieu sous la même forme que l'an passé mais un mercredi matin, le 1^{er} juillet, avec la maternelle si les enfants le demandent en conseil de délégués et si elle souhaite y participer. Une invitation sera faite aux anciens élus du CMJ (actuellement au collège) pour aider à l'organisation de cette matinée (notamment pour la tenue du stand maquillage).

Une réflexion doit être menée quant aux moments opportuns pour la remise des différents prix (dictionnaires aux CE1, calculatrices aux CM2, permis piétons CE2 et permis Internet CM2). Les enseignants de CM2 proposent de faire leur remise, après leur spectacle, le vendredi 19 juin.

👉 **Informatique** :

Au niveau de la salle informatique, la société GEMS est passée pour régler les quelques problèmes existants.

En BCD, le souci de liaison Internet est presque résolu, le système par CPL fonctionne. Par contre le disque dur de l'ordinateur est défectueux, il doit être changé par GEMS.

En attendant, le boîtier CPL a été installé en Salle des maîtres puisque l'ordinateur n'était pas relié à Internet. Mme Sapir demande d'ailleurs s'il est possible d'obtenir un deuxième kit CPL pour cette salle, ce qui serait appréciable pour les enseignants. Mme Bilien note la demande.

Concernant les TNI, Mme Bilien explique que 6 nouveaux tableaux ont été prévus au budget 2015, la mise en place de ceux-ci a déjà été étudiée, le service technique assurera les installations électriques nécessaires. Elle précise néanmoins que le marché ne pourra être lancé qu'après la réponse à leur demande de subvention, elle espère que les TNI seront installés pour la rentrée de septembre.

5) **ACTIVITES PERISCOLAIRES** :

👉 **CLE** : une information de la municipalité a été distribuée dans les cahiers : le centre ferme désormais à 19h le soir.

6) **SECURITE** :

👉 **Exercice incendie** : L'exercice incendie du 2^{ème} trimestre a été effectué le 22/01 sans problème particulier (les enseignants étaient prévenus, pas les enfants). Mme Sapir rappelle que les enfants sont prévenus pour le 1^{er} exercice fait en septembre ; pour celui du 3^{ème} trimestre, personne ne sera informé.

👉 **Vigipirate**:

Actuellement, le plan Vigipirate est au niveau rouge renforcé. Mme Sapir fait un rappel des mesures concernant les niveaux de ce plan.

Niveau rouge : appel à la vigilance ; transmission immédiate de tout élément suspect aux services de police/gendarmerie ; interdiction de stationnement devant les bâtiments sensibles ; surveillance des entrées et accès des locaux scolaires ; vérification des conteneurs à ordures quand ils sont ramenés à l'intérieur des locaux scolaires.

Niveau « alerte attentat » : limiter les déplacements aux activités habituelles et inscrites à l'emploi du temps des élèves ; suspendre toute circulation des classes en Ile de France ou vers la province. Ces mesures ont été assouplies au 21 janvier : les déplacements exceptionnels avec transport privé sont autorisés / vérifier scrupuleusement l'effectivité de toutes les mesures de vigilance et de protection déjà inscrites au plan Vigipirate rouge.

Une question est soulevée quant au stationnement sur le parking des personnels de l'école. Les enseignants souhaiteraient savoir quand ils seront à nouveau autorisés. Mme Bilien répond que le plan Vigipirate étant prolongé par le gouvernement, la mairie maintient donc l'interdiction de se garer aux abords de l'école.

Les enseignants précisent que la circulation dans la rue de l'école est maintenant source d'accidents puisque les parents, n'ayant plus de place pour se garer (les personnels de l'école prenant les places de la rue de Béchevret), stationnent sur les voies de circulation devant l'école.

Les parents élus répondent que le problème de stationnement était sensiblement le même avant cette interdiction.

Les enseignants proposent plusieurs solutions : ouvrir le début du parking (partie goudronnée) puisqu'elle ne jouxte pas l'école, donner les numéros d'immatriculation des personnels autorisés à se garer sur ce parking, assurer l'ouverture et la fermeture d'une barrière à l'entrée du parking.

Mme Bilien ne peut pas répondre à ce sujet puisque c'est Monsieur Le Maire qui est décisionnaire. Les enseignants sont prêts à le rencontrer pour évoquer ce problème.

Concernant la fermeture des portails, une nette amélioration est à noter côté grande cour, même s'ils sont encore parfois retrouvés ouverts. Par contre, ceux de la petite cour ne sont pas souvent fermés à clé. Les enseignants rappellent leur engagement de vérifier la fermeture des portails, comme ils l'ont toujours fait, au début de leur service : 8h20 et 13h50.

7) TRAVAUX :

Les travaux demandés lors des conseils d'école précédents sont toujours demandés (voir point 1).

Comme mentionné en point 4 (informatique), Mme Sapir demande l'installation d'une liaison internet dans la Salle des maîtres (avec un boîtier CPL)

Les sonneries dans les cours de récréation posent problème car elles ne sont pas entendues partout. Dans la grande cour, les enfants situés près du portail d'entrée ne l'entendent pas, dans la petite cour, ils ne l'entendent pas lorsqu'ils jouent près de l'espace vert. Ceci ayant déjà été évoqué avec le service technique, des solutions devraient pouvoir être trouvées : remplacement de la sonnerie dans la grande cour (car non déplaçable) et déplacement de celle de la petite cour.

Mme Sapir demande le remplacement de la porte de secours de l'ABCD. Mme Bilien répond que cela est prévu au nouveau budget.

Il est signalé aussi que le portillon donnant sur la maternelle est difficile à ouvrir ; qu'il y a un problème sur le barillet du petit portail à côté de la cantine et que la serrure des toilettes garçons de la grande cour est difficile à ouvrir/fermer.

8) QUESTIONS DIVERSES :

M. Chanon demande s'il est possible de rajouter des informations concernant l'école sur le site de la mairie. Mme Bilien approuve cette proposition. Il explique également que le chemin d'accès pour trouver la page concernant l'école n'est pas très clair et suggère donc de changer le nom de la rubrique (actuellement « à tous les âges »).

Il n'y a pas d'autres questions diverses, les parents FCPE ayant informé Mme Sapir qu'ils n'avaient aucune demande ou interrogation de parents pour ce conseil.

Le compte rendu sera publié sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : <http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissoussaintyon> et distribué aux familles qui le souhaitent.

Mme SAPIR fera passer un mot dans les cahiers pour prévenir les parents dès qu'il sera disponible.

Le Conseil se réunira à nouveau le vendredi 5/06/2015 à 19h.

Mme SAPIR sera en congé maternité à ce moment, Mme Rambaud assurera l'intérim de direction, assistée de M. Chanon selon les besoins.

Un mot sera distribué à tous les parents afin de préciser les modalités de fonctionnement de la direction pendant cette période.